



**Syndicat national de l'administration scolaire,  
universitaire et des bibliothèques  
- Fédération syndicale unitaire -**

**Déclaration préalable des commissaires paritaires SASU du SNASUB/FSU**

Les commissaires paritaires académiques du SNASUB - FSU, élus pour le corps des Secrétaires d'administration scolaire et universitaire tiennent à dénoncer une fois de plus les suppressions de postes administratifs prévues pour la rentrée prochaine. Nombre d'établissements et de services vont connaître des conditions de rentrée plus difficiles. Nous tenons à exprimer notre plus vive inquiétude pour l'avenir. En effet, le gouvernement a annoncé son objectif de supprimer 160.000 postes de fonctionnaires d'ici 2012. Combien prévoit-il de personnels administratifs en moins au budget 2009, combien en moins pour notre académie ? Nul doute que nous aurons besoin de nous mobiliser massivement, dès la rentrée, pour enrayer la saignée à l'œuvre depuis plusieurs années maintenant.

Nous tenons également à dénoncer la loi « Liberté & Responsabilité des Universités » qui confère un véritable droit de veto aux présidents d'universités en matière de mutations. En effet, ceux-ci peuvent empêcher toute arrivée dans leurs établissements, en dépit des règles académiques de mouvement. De fait, les postes vacants en universités sont tous « profilés » et la procédure de mutation s'apparente plus à une procédure de recrutement. A l'heure où le gouvernement tente de casser le statut de la fonction publique sous prétexte de favoriser la mobilité des fonctionnaires (examen de la loi relative à la mobilité et aux parcours professionnels au Parlement), l'application de la LRU réduit les possibilités de mutations. 3 mutations de collègues SASU sont empêchées par un veto présidentiel dans notre académie.

Enfin, nous souhaitons vivement que les personnels SASU soient représentés en tant que tels dans le groupe de travail académique relatif à la refonte de la carte comptable. Nous sommes nombreux à être nommés sur des postes de gestion matérielle ou de secrétariat d'intendance et il nous semblerait logique que l'ensemble des personnels exerçant des missions comptables puisse être représenté, à travers leurs organisations syndicales représentatives notamment.

**Les commissaires paritaires SASU du SNASUB / FSU**

Arnaud BEVILACQUA, Richard RENARD,  
Maryvonne LESTERLIN, Catherine GIRARD, Chantal MARAZANO,  
Marie-Danièle BOUTEILLE  
Philippe LALOUETTE, Jean-Marie WASIK

**SNASUB / FSU – 9, rue Dupuis - 80000 AMIENS**  
Téléphone / Fax : 03.22.72.95.02 - E-mail : [snasub.amiens@wanadoo.fr](mailto:snasub.amiens@wanadoo.fr)  
Site internet : <http://snasub-amiens.bernard-g.com/>